

LABEL "STRATUS"

LABEL ENVIRONNEMENTAL POUR LA DURABILITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DES TERRITOIRES LITTORAUX TOURISTIQUES





LABEL DE QUALITÉ POUR LES ENTREPRISES TOURISTIQUES

LE LABEL DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

Le Projet STRATUS propose un label de qualité environnementale pour les entreprises touristiques.

Ce label a pour but la diffusion d'une véritable culture du développement durable dans le tissu entrepreneurial local. Il s'adresse aux entrepreneurs qui souhaitent contribuer au développement économique de leur territoire, tout en préservant leur environnement. Il propose aux opérateurs touristiques volontaires d'agir quotidiennement et progressivement, à la mesure de leurs moyens, en ce sens. Pour cela, ceux-ci s'engagent à mettre en œuvre des actions, choisies en concertation avec eux et adaptées aux spécificités de leur activité.

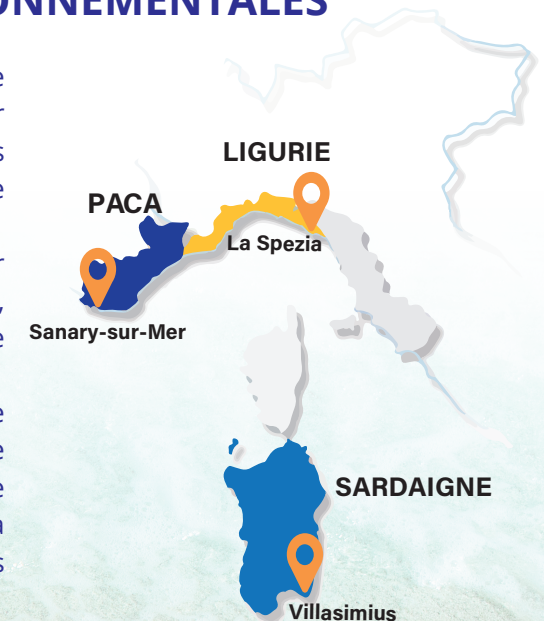
En prenant part à cette démarche, les entreprises touristiques contribuent à la promotion de leur territoire et à une meilleure protection des ressources naturelles.



LABEL ENVIRONNEMENTAL POUR LA DURABILITÉ ET LA COMPÉTITIVITÉ DES TERRITOIRES LITTORAUX TOURISTIQUES

POURQUOI UN LABEL ? TROIS RÉGIONS UNIES POUR DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES

- ✓ Parce qu'un label permet de reconnaître et de valoriser les actions réalisées par les entreprises locales en faveur de l'environnement,
- ✓ Parce que ce label est conçu pour s'adapter aux moyens humains, techniques et financiers de chaque entreprise,
- ✓ Parce qu'un label qui unit l'image de trois régions ayant une haute valeur environnementale (Sardaigne, Ligurie, Var) sera perçu positivement par les touristes.



THÉMATIQUES D'ACTION

- ✓ La communication, la formation, la sensibilisation
- ✓ La protection de la biodiversité et des écosystèmes
- ✓ La gestion de l'eau
- ✓ La gestion de l'énergie
- ✓ La gestion des déchets
- ✓ L'économie locale
- ✓ La responsabilité sociale.



LES OBJECTIFS DU LABEL STRATUS

UNE RECONNAISSANCE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE RESPECT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

OBJECTIFS DU LABEL

- ✓ Encourager les entreprises à mieux connaître et étudier les impacts environnementaux de leurs activités, en vue de les réduire ;
- ✓ Favoriser l'émergence de nouvelles solutions technologiques et de méthodes innovantes de prestation de services ;
- ✓ Rationaliser et optimiser les coûts de gestion et de consommation (énergie, eau, déchets, etc.) ;
- ✓ Permettre la reconnaissance par les touristes, de la valeur ajoutée des bénéfices environnementaux obtenus grâce aux engagements de l'entreprise ;
- ✓ Fournir un outil de marketing environnemental aux entreprises pour qu'elles soient compétitives sur le segment du tourisme vert : le label leur permet de communiquer sur des services et produits qui utilisent de manière raisonnée les ressources afin de préserver l'environnement ;
- ✓ Améliorer la gestion environnementale de l'ensemble du territoire, en commençant par les activités du secteur touristique.

LE LABEL STRATUS EST PRINCIPALEMENT DESTINÉ AUX ENTREPRISES (PME ET TPE) APPARTENANT AUX SECTEURS D'ACTIVITÉS LIÉS AU TOURISME.

NOUS CONTACTER POUR OBTENIR LE LABEL :



ECOSCIENCE PROVENCE
<http://ecoscienceprovence.com/>
stratus@ecoscienceprovence.com

TOURISME-EMPLOI-DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES OBJECTIFS DU LABEL STRATUS

CAHIER DES CHARGES

Cet outil constitue un guide opérationnel pour améliorer l'impact environnemental des activités de l'entreprise.

Le cahier des charges du label STRATUS correspond à un système simplifié de gestion de l'environnement pour les entreprises touristiques. Les critères d'obtention du label tiennent compte des pratiques adoptées par les entreprises pour améliorer non seulement leur impact environnemental, mais également la qualité de leurs services. Le nombre de critères obligatoires est limité et il est complété par de nombreuses propositions d'actions complémentaires. Le label fonctionne donc de manière souple et inclusive : il a été conçu pour s'adapter à la situation spécifique de chaque entreprise.

Le Comité de gestion franco-italien du projet STRATUS, en collaboration avec les Comités de suivi régionaux, est en charge d'identifier, pour chaque thématique d'action, des critères obligatoires supplé-

mentaires. Ils seront adaptés dans chaque région, en fonction de la capacité des entreprises locales à pouvoir les mettre en œuvre.

Le label est basé sur le principe d'une progression et d'une amélioration constante, ce qui nécessitera l'adoption ultérieure de systèmes de gestion afin d'atteindre une performance environnementale élevée.

Le label reconnaît la validité des autres systèmes de certification environnementale des entreprises : il s'agit d'une démarche complémentaire, destinée spécifiquement aux opérateurs touristiques.

Le label STRATUS est un outil flexible qui vise à favoriser, dans les territoires touristiques littoraux où il est adopté, un équilibre harmonieux entre croissance économique, développement culturel et protection de l'environnement.

TOURISME-EMPLOI-DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 ENVOI DE LA DEMANDE

L'entreprise intéressée par le label remplit un formulaire de demande en ligne.
Le certificateur peut également remplir directement le questionnaire avec l'entrepreneur, sur place ou par téléphone.

2 VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DU LABEL ET DÉFINITION D'OBJECTIFS CONCRETS

Dès réception de la demande d'adhésion, le certificateur prend rendez-vous avec l'entrepreneur et se rend sur le lieu de son activité pour effectuer l'audit. Le respect des critères de base est vérifié ainsi que la volonté de s'engager dans une démarche d'amélioration de ses pratiques. En concertation avec le certificateur, l'entreprise choisit donc des actions complémentaires à mettre en œuvre. Après quoi, l'engagement de l'entrepreneur est confirmé par la signature du cahier des charges.

Dès lors, l'entreprise est considérée comme labellisée. Elle reçoit donc les outils lui permettant de communiquer sur sa certification.

3 DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT

Le Comité Technique valide les labellisations effectuées par le certificateur.
Le «certificat du label» est alors transmis à l'entreprise (directement ou éventuellement par courrier).

4 MISE EN VALEUR DES ENTREPRISES LABELLISÉES

Le Comité Technique publie la liste des opérateurs labellisés. Les structures concernées bénéficieront ainsi d'actions de communication menées directement par le Comité de Gestion du projet STRATUS, qui est en charge de la promotion du label.

Dans un second temps, les entreprises labellisées bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour leur permettre d'améliorer leurs pratiques en faveur de l'environnement. Elles seront ainsi soutenues dans la mise en œuvre des actions choisies lors de la labellisation.

NOUS CONTACTER POUR OBTENIR LE LABEL :



ECOSCIENCE PROVENCE
<http://ecoscienceprovence.com/>
stratus@ecoscienceprovence.com

7 PARTENAIRES ONT DÉCIDÉ DE S'ENGAGER DANS CE PROJET :



UNIVERSITÉ DE CAGLIARI - CIREM SEZ.CRENOS (ITALIE)
CHEF DE FILE DU PROJET STRATUS

 crenos.unica.it/crenos/



ECOSCIENCE PROVENCE (FRANCE)

 ecoscienc Provence.com/



**AGENCE NATIONALE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, DE L'ÉNERGIE
ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE (ITALIE)**

 www.enea.it



**GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC FORMATION ET INSERTION
PROFESSIONNELLE ACADEMIE DE NICE (FRANCE)**

 www.gipfipan.eu



POLISTE SRL (ITALIE)

 www.poliste.com



ZONE DE PROTECTION MARINE DE CAPO CARBONARA (ITALIE)

 www.ampcapocarbonara.it



EA ECOENTREPRISES (FRANCE)

 www.ea-ecoentreprises.com

NOUS CONTACTER ET SUIVRE L'ACTUALITÉ DU PROJET STRATUS



<https://www.linkedin.com/company/interreg-marittimo-stratus/>



<https://www.facebook.com/stratusproject/>



stratus@crenos.unica.it



<http://interreg-maritime.eu/fr/web/stratus>